

saint-benoît

Huit pavillons "sociaux" inaugurés

Mercredi 22 mai, Dominique Clément, maire de Saint-Benoît, Bernard Cornu, vice-président à l'urbanisme à Grand Poitiers et Henri Collin, président d'Habitat de la Vienne et vice-président du conseil départemental ont inauguré « Les Sérénides ». Huit pavillons locatifs de type 3 (65 m² habitables)

orientés « habitats seniors » avec garage et jardin privatif, rue Eric Tabarly, sur le secteur de la « Vallée Mouton ». Un projet dénommé « Santiano » qui s'inscrit dans la phase 2 de la ZAC la « Vallée Mouton », confié au promoteur Villadim. L'opération a été subventionnée par l'État à hauteur de 16.245 €,

Grand Poitiers 86.600 € et la commune de Saint-Benoît 17.320 €. Les pavillons s'inscrivent dans une démarche environnementale avec des performances du niveau RT 2012, dotés de chaudières gaz et de panneaux photovoltaïques afin de réduire les consommations en énergie.

lin s'est quant à lui félicité de la qualité de la réalisation. « Ce logement dit "social" ne se distingue en rien des pavillons privés voisins. » A ce jour, la « Vallée Mouton » compte quelque 250 logements dits « sociaux » et privés, traditionnels et contemporains. La moitié du programme a été réalisé en une vingtaine d'années. A l'horizon 2030, ce seront près de 1.000 habitants qui vivront sur le site.
Cor. : Daniel Brun



Huit pavillons inaugurés, rue Eric-Tabarly, par la commune de Saint-Benoît et le bailleur Habitat de la Vienne.

14 % de logements sociaux
Dominique Clément a souligné : « Ce projet me tenait particulièrement à cœur. On avait de nombreuses demandes de petites maisons de plain-pied. » Il a, par ailleurs, précisé que progressivement la commune est passée de 9,5 % en 2002 lors de l'application de la loi SRU qui en imposait 20 % à 14 % de logements dits « sociaux » actuellement. Bernard Cornu, a qualifié ce projet « d'équilibré et cohérent qui contribue à une bonne répartition du logement social au sein de l'agglomération. » Henri Co-

» Coût total du projet : 1.100.000 €. Financements Plus (Pvt) localif à usage social) « bâtiment » et « charge foncière » : 292.729 €. PMA (Pvt localif aidé d'intégration) : 567.100 €. Grand Poitiers : 86.600 €. Saint-Benoît : 17.320 €. Fonds propres d'Habitat de la Vienne pour équilibrer l'investissement : 120.000 €. État : 16.245 €.
» Loyers mensuels : 3 PMA de 332 à 355 €, 5 Plus de 397 à 401 € (loyers s'entendant sans les charges du garage et du jardin).